



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Échecs du Languedoc - Roussillon

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Échecs du Languedoc-Roussillon a eu lieu le **dimanche 21 février 2010**, à Béziers, dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, siège du club d'échecs, le Cavalier de Trencavel.

Présents :

Représentant FFE : Damir Levacic

Présidents de clubs (ou leurs représentants) :

Damien Fournier (Vergèze), Joseph Hernandez (Echiquier Nîmois), Jean-Marc Faure (Maraussan), François Bressy (Pèzenas), Daniel Colavitti (Alès), Roland Csomos (Canohès), Charles Lopez (Ille sur Têt), Philippe Pascal-Mousselard (Béziers), Christian Louche (Bagnols sur Cèze), Odile Desnos (La Tour Aycelin – Narbonne), Hervé Louche (La Diagonale du Sud – Montpellier), Eric Prié (Montpellier-Echecs), Roussel Eric (La Tour Colombiéraine), Régis Blanc (Lavérune), Serge Lévy (Vinça).

Membres :

Joël Demumieux (Echiquier Nîmois), Jean-Baka Domelevo Entfellner (La Diagonale du Sud – Montpellier), Patrick Jouhannet (Lavérune), Frédéric Hofman (Echiquier Nîmois), Michel Petit (Vergèze-Echecs), Jacques Sambuc (Montpellier-Echecs).

Vérification des pouvoirs :

Thami Tahar (Millas) donne procuration à Roland Csomos (Canohès).

Sybil Roubaud (Lattes) donne procuration à Philippe Pascal-Mousselard (Béziers).

Serge Daenen (Vinça) donne procuration à Serge Lévy (Vinça).

Patrice Rosello (Canohès) donne procuration à Roland Csomos (Canohès).

Françoise Carbonnel (Perpignan Lloveras) donne procuration à Charles Lopez (Ille sur Têt).

Yves Chabaud (Bompas) donne procuration à Roland Csomos (Canohès).

Yves Ferrand (Le Barcarès) donne procuration à Roland Csomos (Canohès).

Philippe Serret (ASPTT Alès) donne procuration à Daniel Colavitti (Alès).

Xavier Deschanel (Echiquier Bagnols Tresques) donne procuration à Christian Louche (Bagnols sur Cèze).

Jean Nebot (Frontignan) donne procuration à Joël Demumieux (Echiquier Nîmois).

Richard Garcia (Les Tours de Céret) donne procuration à Charles Lopez (Ille sur Têt).

Michel Petit, Secrétaire de la Ligue, procède au décompte du nombre de voix attribuées aux différents clubs de la région, nombre de voix qui est calculé sur la base du nombre de licenciés par club au 31 août 2008. (Voir en annexe).

Il ressort de cette vérification que le nombre de clubs présents ou représentés s'élève à 22 sur un total de 46.

Ces 22 clubs totalisent 56 voix sur un total de 83 attribuées.

Approbation du PV de l'AG précédente

Le procès-verbal de l'assemblée générale précédente est approuvé : 49 voix pour et 7 abstentions, le président de Montpellier-Echecs signalant qu'il n'a pas pu prendre connaissance de ce document en temps utile.

Rapport moral et d'activité

Avant de présenter le rapport moral concernant l'année 2009, le Président Joël Demumieux remercie de sa présence, M. Damir Levacic, représentant la FFE.

Présentant les excuses et les amicales salutations de Jean-Claude Moingt, président de la FFE, Damir Levacic évoque la bonne santé et le dynamisme de la Ligue d'Echecs du Languedoc - Roussillon, rappelle la qualité de l'organisation des championnats de France 2009 qui se sont déroulés à Nîmes, en août 2009. Il en profite pour annoncer l'organisation d'une autre importante manifestation échiquéenne qui aura lieu dans notre région et passe la parole à M. Joseph HERNANDEZ qui annonce que le prochain Championnat de France Individuel des Jeunes se déroulera à Nîmes en 2012.

Joël Demumieux, présente le compte-rendu moral et d'activité pour l'année 2009 (***Voir l'intégralité du document en annexe.***)

Lors de cette présentation, le président

- a fait le point sur les membres du comité directeur et sur les responsabilités qui leur ont été confiées : Joël Demumieux (président et directeur technique), Joseph Hernandez (trésorier et chargé de la formation), Michel Petit (secrétaire), Sybil Roubaud (secteur jeunes), Charles Lopez (secteur scolaire), Patrick Jouhannet (secteur handicap), Philippe Pascal-Moussellard (arbitrage et direction du secteur Ouest), Frédéric Hofman (responsable matériel, direction du secteur Est, responsable des homologations), Arnaud Perraut (chargé de mission), Christian Louche (directeur de la Coupe de la Ligue), Emile Mania (président de la commission médicale).
A noter que la direction des féminines a été confiée à Odile Desnos, non élue au comité directeur.
- A donné des informations sur les subventions demandées à la Région et à Jeunesse et Sports et sur les subventions obtenues.
- A évoqué l'actuelle baisse des effectifs avec la disparition de 8 clubs en Languedoc – Roussillon et la création d'un seul nouveau club dans le Gard. Afin de favoriser les adhésions pour les jeunes, il a insisté sur l'intérêt des licences B pour les scolaires

rappelant l'initiative de la Ligue : montant de la licence ramené à 1,50 €, la Ligue renonçant à la part qui lui revient.

- a présenté la réorganisation du Groupe Accession Haut Niveau : places non figées, évaluation trimestrielle...
- a fait le point sur l'arbitrage : stages organisés, effectifs
- s'est fait l'écho de la réunion des présidents de ligue au cours de laquelle il a été question des conventions d'objectifs, des subventions accordées dans le cadre du CNDS (la Ligue Languedoc-Roussillon paraissant bien dotée par rapport aux autres ligues), des précautions à prendre dans le cadre de l'épidémie de grippe A, du partenariat BNP – FFE avec, entre autres actions, la mise en place prochainement d'un championnat de Blitz, de la qualité de l'organisation des championnats de France à Nîmes en août 2009 et de la préparation de ceux de Belfort...

A la suite de la présentation de ce rapport, avant que l'assemblée ne vote son approbation, des échanges informels ont eu lieu concernant les licences B, les stages DAFPE et DIFPE, les actions projetées par la commission handicap, le titre de championne d'Europe de Cécile Haussernot et ses rapports avec Montpellier-Echecs...

Il est ensuite procédé au vote du rapport moral et d'activité : il est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu financier

- Le compte-rendu financier est présenté par le président Joël Demumieux qui, suite à la démission de la précédente trésorière, s'est vu dans l'obligation de prendre en charge la comptabilité de la Ligue avec l'aide et sous le contrôle de Joseph Hernandez. (voir en annexe le compte-rendu financier arrêté au 31 décembre 2009).
- Régis Blanc, pendant la présentation de ce compte-rendu, procède au contrôle de la trésorerie. Serge Lévy souhaite qu'à l'avenir, il soit fait appel à candidature pour former une commission de contrôle des comptes et Eric Prié souhaite que les procès-verbaux de l'assemblée générale soient diffusés sur le site de la Ligue.
- Avant le vote d'approbation du compte-rendu financier, Eric Prié, président de Montpellier - Echecs, tient à s'exprimer sur la situation de son club après la démission de l'ancienne présidente, Sylviane Milliet, et sur l'historique des événements. Il reproche à la Ligue d'avoir omis de verser des subventions à Montpellier-Echecs : Joël Demumieux affirme que la Ligue a honoré ses engagements et qu'il n'y a aucun retard en ce domaine, que la participation à une finale du Top 16 ne donne pas droit à des aides spécifiques, que les compétitions interclubs ne sont pas éligibles à des aides de la Ligue.
- Joël Demumieux insiste sur la nécessité d'établir des règles précises pour les dotations accordées par la Ligue dans le cadre de l'organisation de formations ou de manifestations échiquiennes par les clubs locaux. Ce sujet sera abordé en Comité Directeur, un comité directeur où seront abordés tous les cas de figure. Le représentant de la FFE soutient qu'il est légitime d'être aidé lorsqu'on représente une ligue dans le haut niveau rappelant que la politique de la FFE en ce domaine se base sur les mêmes options que celles retenues par la Ligue.

- Serge Lévy propose que les montants des dotations qui seront retenus en Comité Directeur soient systématiquement réactualisés chaque année : il lui est répondu qu'il est nécessaire également de tenir compte du montant des subventions reçues par la Ligue, subventions qui influent sur ses capacités en matière de financement.
- Les aides aux petits clubs et le soutien à la création de nouveaux clubs doivent aussi être soumis à des critères précis. Une définition du terme « petits clubs » mérite d'être étudiée.
- Une discussion se développe ensuite autour des problèmes actuels de Montpellier-Echecs, de sa gestion depuis plusieurs années, de l'aide apportée par la Ligue dans le cadre de l'entraînement de Cécile Haussernot et des conditions de l'attribution de cette aide qui n'ont pas été respectées, du retentissement en terme d'image, pour la Ligue et la Région, du titre de championne d'Europe que cette joueuse a décroché, du soutien financier demandé par son président actuel, de la nécessité de jouer la carte du respect mutuel pour avancer dans la résolution de ce type de conflit. En conclusion de cette discussion, il est convenu que le Comité Directeur se prononcera sur la demande d'aide faite par le président de Montpellier – Echecs.
- Après ces digressions, Régis Blanc fait lecture à l'assemblée de son rapport sur les comptes de la Ligue qu'il juge sincères et conformes à la réalité.

Soumis au vote, le bilan financier de l'année 2009 est approuvé par l'assemblée générale (49 pour et 7 abstentions).

Saison en cours :

Le Président fait le point sur la saison en cours (Voir document en annexe)

- Le site de la Ligue reçoit plus de 6 000 visiteurs par mois. Il est doté d'une galerie photo et dans l'immédiat, il est inutile d'augmenter sa capacité de stockage. Des améliorations y seront encore apportées à l'avenir.
- Le tarif des licences seniors pour la ligue Languedoc Roussillon est un des plus élevés, par rapport aux autres ligues, mais les licences jeunes sont moins chères. Concernant la part ligue sur les licences B pour les scolaires, Joël Demumieux en explique le mécanisme : reversement des 1,50 € par licenciés sur demande des clubs. Une discussion se développe sur l'intérêt des licences B : un passeport pour le classement rapide ?... faut-il suivre le modèle corse ?... informations ou autorisation des parents ?... Quels retours à terme pour les clubs ? La FFE perd de l'argent sur les licences B mais l'accroissement des effectifs permet un plus qui peut être utile dans les dossiers de demande de subventions ...
- La FFE envisage l'augmentation de la part fédérale pour les licences au motif qu'elle est restée identique depuis plusieurs années. Faut-il ou non, dans la foulée, augmenter la part Ligue ? Faut-il la diminuer ? Après discussion, il est décidé de maintenir la part Ligue à son niveau actuel.

- Secteur Jeunes : rappel du calendrier des manifestations avec les championnats régionaux jeunes à Vergèze du jeudi 25 au dimanche 28 février, les championnats scolaires académiques à Brissac le samedi 6 mars et les Championnats de France Jeunes à Troyes du 11 au 18 avril. Trois entraîneurs seront pris en charge par la Ligue dans le cadre des Championnats de France Jeunes : Glenn FLEAR, Darko ANIC et Frédéric DIJOUX. Le choix parmi les candidats a été fait par la commission jeunes après avis du bureau de la Ligue. Philippe Pascal-Mousselard, membre de la commission jeunes, l'explique : un choix fait à partir des infos glanées sur le terrain lors des précédents championnats, tenant compte de la personnalité et des compétences pédagogiques des candidats et intégrant le ressenti des jeunes pris en charge. Eric Prié pose une question à l'assemblée générale : peut-on employer un entraîneur extérieur à la Ligue ? Après discussion, argumentation, la question est soumise au vote : **la réponse est oui pour 49 votants (7 voix contre)**.
- Il est ensuite question de l'aide que peut apporter la Ligue aux clubs et comités pour la prise en charge d'un entraîneur : diverses propositions sont étudiées. Pour un groupe de 10 jeunes, hors GAHN (Groupe Accession Haut Niveau) et champions régionaux, la Ligue pourrait soit financer 1/3 du coût par joueur, à hauteur maximale de 500 € et sur justificatif, soit intervenir à hauteur de 20 à 50 € par joueur suivant les cas, les clubs, comités et parents se chargeant du financement restant. La possibilité de réunir des joueurs de clubs différents est retenue.
- Joël Demumieux communique à l'assemblée la liste des joueurs qualifiés d'office aux Championnats de France Jeunes.
- Le Challenge BNP Paribas (championnats de blitz interclubs) ne démarrera qu'en septembre 2010.
- Le Blitz de la Ligue Languedoc Roussillon aura lieu le dimanche 2 mai. Certains joueurs regrettent que cette date corresponde à une journée du Top 16, mais les impératifs du calendrier ne permettent pas de pallier à cet inconvénient.
- L'Assemblée Générale de la FFE aura lieu les 27 et 28 mars 2010 à Port Marly.
- Le calendrier pour l'organisation des finales fédérales a été établi par la FFE : reste à fixer les lieux pour la finale de la Coupe 2000 et pour la finale des collèges (Dijon ?).
- La Mairie de Nîmes a donné son accord pour l'organisation des Championnats de France Jeunes en avril 2012.
- La revue Echecs et Mat ne paraîtra plus sous son format papier mais sur internet, mais Echecs et Mat Juniors continuera de paraître sous format papier. La ligue prend en charge les abonnements pour les clubs ayant des équipes en Nationale.

Budget prévisionnel 2010

- Le Président présente le budget prévisionnel pour l'année 2010, un budget qui s'équilibre à 39 900 €. (Voir document en annexe).
Ce budget est approuvé par un vote (46 voix pour, 3 voix contre, 7 abstentions).
- Il est proposé, pour l'année suivante, de présenter à l'assemblée générale une annexe au budget prévisionnel, à usage interne, sur laquelle apparaîtrait un comparatif entre budget prévisionnel et budget réel.

Points Divers

- La ligue dispose d'un grand nombre d'exemplaires de « Comment battre papa aux échecs » et les propose sur la base de « un livre acheté = un livre offert).
- La prise en charge des frais d'arbitrage pour les phases régionales de manifestations telles que la Coupe 2000, la Coupe Jean Claude Loubatière... sera étudiée en Comité Directeur. A noter que la Ligue fournit et paye les arbitres dans le cadre des regroupements des compétitions interclubs, hors frais de déplacements.
- Serge Lévy rappelle qu'un arbitre ne doit pas être bénévole mais qu'il peut, s'il le désire, faire don des sommes perçues aux organisateurs des manifestations.
- Hervé Louche, président de la Diagonale du Sud – Montpellier, demande que soit organisée, à l'avenir, hors assemblée générale, une réunion annuelle pour débattre de la stratégie et de la politique de la Ligue.
- Suite à une question d'Eric Prié concernant l'organisation d'un championnat régional des jeunes dans le cadre de la Salle des Rencontres (Polygone de Montpellier), il est précisé que la configuration du lieu pose des problèmes de sécurité et est contraire au cahier des charges imposé aux organisateurs.

Le Président lève la séance à 13 h 30.

Le Président

Le Secrétaire

Joël Demumieux

Michel Petit